

DES ASSOCIATIONS À L'ATTAQUE



« On n'est pas que des emmerdeuses »

Assise à un bistrot en face du jardin des Halles (1^{er}), Elisabeth Bourguinat (à droite sur la photo) salue d'un signe de la main les riverains qu'elle croise aux abords de l'église Saint-Eustache. Elle est devenue, depuis son installation en 1989, une figure du quartier.

La secrétaire de l'association Accomplir utilise toutes les voies de recours pour bloquer l'immense projet de destruction-reconstruction des Halles, lancé en 2002 par Bertrand Delanoë. « On n'est pas que des emmerdeuses. Nous n'acceptons pas que 343 arbres du jardin soient détruits », assène-t-elle. Pourtant, aux premières heures, l'association a soutenu le projet architectural de David Mangin, désigné ensuite par le jury. Aujourd'hui, Elisabeth Bourguinat justifie ce retournement de situation par un sentiment de déception. « On a cru qu'on pourrait négocier. Nous étions de bonne volonté. Mais la Ville ne nous a pas écoutés lors des réunions publiques », grommelle-t-elle. Du coup, l'association a décidé de sortir l'artillerie lourde et de contester toutes les procédures : permis de construire, de démolir, signature de contrats, avenants... Accomplir aligne une facture de plus de 30 000 € sur les Halles, en frais d'avocats et de recours devant le tribunal administratif de Paris. Un montant principalement financé par les adhésions d'une centaine de membres et quelques dons. ■

WILLIAM MOLINIÉ

Agnès Popelin (à g.) et Elisabeth Bourguinat (à dr.), de deux des associations organisatrices du Grand Prix de la casserole.

MAGALI GRUET

« Ça nous donne beaucoup de travail, mais on a de bons avocats et de bons juristes », sourit le directeur des affaires juridiques de la Ville de Paris. Depuis le début de la mandature de Bertrand Delanoë (PS) en 2001, la Mairie de Paris accumule les procédures d'associations à l'encontre de ses projets d'urbanisme de façon exponentielle. Avec 78 recours entre 2000 et 2005, puis 178 entre 2005 et 2011, le service des affaires juridiques a dû doubler ses effectifs pour traiter les dossiers qui s'amoncellent dans ses bureaux.

Le réflexe d'aller au tribunal

Préemptions de la Ville pour créer des logements sociaux, constructions d'immeubles ou rénovations de quartier, les citoyens dégagent désormais la carte tribunal à la moindre modification du paysage. « Il y a une nouvelle habitude d'aller devant la justice car les habitants sont davantage au courant de ce qui se passe. De plus, on a modifié pas mal de règles d'urbanisme sur la mandature, certains peuvent ne pas apprécier le changement », selon la Mairie. Une poignée d'avocats s'est également spécialisée dans les recours contre la Ville. « C'est vrai qu'il y en a trois ou quatre

que je retrouve assez souvent, et ils sont bons ! » s'amuse le directeur des affaires juridiques. Pour Anne Hidalgo,

« Une montée des associations présentes sur les dossiers pour les bloquer. » Anne Hidalgo

première adjointe (PS) chargée de l'Urbanisme, « il y a une montée des associations qui sont présentes sur tous les dossiers parisiens pour les bloquer. On a beau mouiller le maillot avec des centaines de réunions publiques pour consulter les habitants, ce n'est jamais

assez. Je suis pour le droit aux recours, qui soulèvent parfois de vrais points de droit, mais les motivations de certains ne sont pas dictées par l'intérêt général. » Les travaux de l'hôpital Laennec (7^e) ont ainsi été retardés de six ans, ceux de l'hôpital Necker (15^e) de huit mois, le quartier Beaugrenelle (15^e) a perdu trois ans. Et difficile de chiffrer le coût pour les Parisiens car au-delà du prix des avocats, ce sont des milliers d'emplois qui n'ont pas été créés durant tout ce temps. Hier soir, huit associations ont entrepris de délivrer un « Grand Prix de la Casserole parisienne » (*lire ci-dessous*) à la Mairie. « Aucun projet de la Ville n'a jamais été abandonné sous la pression », rappelle Anne Hidalgo. ■

La « casserole » décernée au nouveau Roland-Garros

Jean Bouin, les Halles, la Samaritaine, la Tour Triangle, Roland-Garros... Huit projets d'urbanisme étaient en compétition hier soir à la salle Jean-Dame (2^e). Une dizaine d'associations ont décerné le « Grand Prix de la casserole parisienne ». Comprendre « les projets les plus nuls sur le plan de la démocratie participative à Paris ». Cinq minutes étaient accordées à chaque association pour convaincre son public. Les attaques

fusent. Sur les Halles d'abord : « Promesses non tenues, instrumentalisation de la concertation », énumère Gilles Pourbaix, d'Accomplir. « On ne tient pas compte de l'avis des habitants », renchérit Fabrice Piaux, de Tam-Tam, contre le projet de tours dans le quartier Masséna-Bruneseau (13^e). Applaudissements. Au tour de Bertrand Biette, du comité de défense du sport de proximité à Jean-Bouin : « Même les renseigne-

ments généraux nous disent que pour le 16^e, les familles se mobilisent beaucoup. » « On a pris le parti d'en rire. Pour une fois. Mais je vous assure, les recours, ça ne nous amuse vraiment pas », reconnaît un membre d'association. A l'issue du vote, c'est le projet de Roland-Garros sur le site classé des serres d'Auteuil qui a reçu le prix. Les associations ont prévu de remettre aujourd'hui leurs casseroles au Maire de Paris. ■ **W.M.**